

# Réunion du Conseil de quartier du square d'Oslo

COMPTE RENDU

LE 10 OCTOBRE  
2017

18 H

Ecole élémentaire Paul Bert  
Salle jouxtant la salle de judo

|                       |   |
|-----------------------|---|
| REUNION ORGANISEE PAR | Service Démocratie participative  |
| TYPE DE REUNION       | Externe   |
| PARTICIPANTS          | <p>Personnes présentes :</p> <p>Habitants : 10 personnes.<br/>Elus : Monsieur le Maire Stéphane HABLOT et par ordre alphabétique : M. Jean-Paul CARPENA, Adjoint délégué à l'Urbanisme, M. Manu DONATI, Adjoint délégué à la Démocratie participative, M. Philippe PONCELET, Adjoint délégué aux Finances, aux Relations avec la Métropole et à la Politique de la Ville.<br/>Personnel municipal : M. David QUILLERE, Directeur de Cabinet, M. Erwan ERMEL, Chef de Cabinet, M<sup>me</sup> Sophie HUBERT, Chargée de mission à la Démocratie participative, M. Philippe MANSUY, Service Communication, M. Philippe MICLOT, Directeur des Services Techniques.<br/>Partenaires : M. Pol-Albert BUGNOT, Président de l'Association Vandopérienne de Médiation Sociale, M. Chérif AMROUN, coordinateur des médiateurs de nuit.</p> |

**Ordre du jour :** Le fonctionnement des molochs / La campagne de propreté sur la ville / Echanges avec les habitants.

## **Introduction :**

En introduction, Monsieur le Maire remercie les habitants pour leur présence et présente les élus et les agents municipaux présents.

*« Nous avons choisi de tenir votre Conseil de quartier à 18 heures, car nous souhaitons que les représentantes de Batigère et Batigestion [désormais appelé « Quadral Property »] soient présentes. Mais elles ne viennent jamais et c'est regrettable car la gestion de la copropriété d'Oslo les concerne. Dans le square d'Oslo, certains nous ont signalé qu'il manque de l'éclairage ou qu'il y a un manque d'entretien des espaces verts. Il faut tout d'abord vérifier à qui la parcelle concernée appartient : soit à la ville, soit à la métropole, soit à la copropriété. A l'ordre du jour de ce soir, nous aborderons le fonctionnement des molochs. Avant leur installation, il y avait des containers à ordures ménagères stockés dans des locaux en bas des immeubles, ce qui était sale et dangereux. Le square d'Oslo n'étant à l'origine pas inclus dans le périmètre de l'ANRU, l'installation des molochs n'était donc pas prévue. Il y a eu une convention entre la ville, la Métropole et la copropriété pour que leur installation coûte moins cher aux locataires et copropriétaires. Il manque peut-être encore des aménagements, notamment pour faciliter leur utilisation aux personnes âgées ou handicapées. Le bâtiment Les Linottes est un grand bâtiment de 13 étages : il nécessiterait peut-être l'ajout d'un moloch pour les ordures ménagères, qu'en pensez-vous ? Maintenant que l'engagement de la pose des molochs est respecté, nous souhaitons entendre votre avis sur leur fonctionnement et voir comment améliorer la situation.*

## **1/ Le ressenti des habitants sur l'installation des molochs :**

Une habitante est satisfaite de l'emplacement choisi pour les molochs desservant les Linottes : *« ils n'ont pas été mis en-dessous de nos fenêtres mais un peu plus loin du bâtiment, sur le côté. C'est bien. »*

Un habitant a remarqué que les molochs dédiés aux ordures ménagères sont ramassés toutes les semaines, mais que pour le moloch dédié au tri sélectif, le ramassage ne se fait que toutes les deux semaines, ce qui n'est peut-être pas suffisant, car cela déborde.

Une habitante fait remarquer que les personnes âgées peinent à soulever le couvercle du moloch, puis à tenir d'une main le couvercle et de l'autre main, à jeter le sac poubelle dans le moloch. Elle a remarqué que le moloch de la place des Flandres est différent : le couvercle tient tout seul.

Monsieur le Maire note qu'il faut anticiper les besoins des personnes en perte d'autonomie, des personnes qui sont diminuées alors qu'elles se sont investies dans la vie publique auparavant, lorsque leur santé le leur

permettait. Monsieur le Maire souhaite qu'un courrier soit envoyé à la Métropole pour dire que les usagers sont globalement satisfaits des molochs, mais qu'il faudrait étudier l'installation d'un moloch supplémentaire dédié aux habitants du bâtiment Les Linottes, qui soit plus proche du bâtiment, pour les personnes en perte d'autonomie, par exemple à l'emplacement de l'ancienne cabine téléphonique, en sortant du bâtiment les Linottes sur la gauche.

Une dame intervient pour préciser que les molochs des Linottes fonctionnent mal, contrairement à ceux des Faucons : « *le couvercle ne se rabat pas !* »

Monsieur le Maire : « *Pour les habitants du bâtiment des Linottes, les molochs sont accessibles ou bien il en faudrait un plus proche du bâtiment ?* »

Une habitante estime que pour les personnes âgées, ce serait bien d'en mettre un qui soit plus proche du bâtiment les Linottes.

M. Donati explique que l'installation des molochs dans le square d'Oslo a été très compliquée et que cela a pris plusieurs années avant d'aboutir. Il fallait qu'il n'y ait rien sous le bitume, que les parcelles sur lesquelles on les installait appartienne au domaine public et non pas à la copropriété et il fallait aussi supprimer le moins de places de parking possible.

Une habitante demande ce qu'il faut faire des cartons. Elle regrette que rien ne soit prévu pour les collecter.

M. Donati reconnaît que cela n'est pas prévu. « *Dans un pavillon, on a la possibilité de les plier et on les met dans le tri sélectif. Le mieux est de les apporter à la déchetterie.* »

Une autre habitante lui répond qu'elle les découpe et les met dans le moloch dédié aux ordures ménagères. Elle rebondit aussi sur le problème du couvercle : elle estime en effet que s'il s'ouvre facilement, il risque de rester ouvert et de pleuvoir dedans. « *Je suis bien contente qu'il y ait des molochs car c'est plus propre.* »

Une habitante demande ce qu'il faut faire de la terre et des végétaux des jardinières. En ce qui la concerne, elle jette le tout dans les ordures ménagères.

M. Donati demande s'il y a eu des cas de dépôt d'encombrants aux pieds des molochs. Une habitante a remarqué un dépôt une seule fois, d'une grande planche, qui a été ramassée.

Une habitante des Linottes a remarqué la venue de personnes extérieures au quartier qui ont déposé des hétérogènes à côté des molochs.

## **2/ La campagne de propreté sur la ville :**

Monsieur Donati : « *A Vandœuvre comme dans toutes les villes, nous avons un problème de saleté à plusieurs endroits, à cause du dépôt sauvage d'encombrants, de déjections canines et de jets par les fenêtres. Nous éprouvons des difficultés à faire en sorte que les propriétaires des chiens ramassent les déjections de leur chien. A Nancy aussi, cela fonctionne mal, malgré les amendes. Il faut donc faire autrement. Nous lançons une campagne de sensibilisation qui s'adresse notamment aux écoliers. Nous avons créé un kit propreté destiné aux ambassadeurs de la propreté et nous avons aussi installé de nombreux canisacs dans la ville.* »

M. Donati présente le contenu du kit propreté aux habitants et leur demande leurs réactions. « *Si vous êtes intéressé, on vous remet le kit propreté.* »

Un habitant estime que la pince en carton est beaucoup moins pratique qu'un sac en plastique pour ramasser les déjections canines.

Une habitante dont l'appartement donne sur le parc Richard Pouille apprécie la vue et a remarqué le passage matinal de nombreuses personnes accompagnés de leur animal de compagnie. Elle est agréablement surprise de les voir ramasser les déjections canines.

Un habitant estime que chaque personne qui voit qu'un propriétaire de chien ne ramasse pas la déjection de son chien devrait intervenir et interpeller la personne pour qu'elle le ramasse.

### 3/ Echanges avec les habitants :

Monsieur le Maire évoque le problème des **parkings** qui sont **saturés dans le square d'Oslo**.

Une habitante des Pies signale la présence d'une voiture ventouse en bas de son immeuble.

Action : à signaler à la police municipale. (fait le 11/10/17 matin par email. Ce sera pris en compte le 12/10).

M. Donati précise que nous allons déjà vérifier si l'assurance de cet automobiliste est bien en règle.

Monsieur le Maire ajoute qu'en cas de défaut d'assurance, le propriétaire de cette voiture sera verbalisé car c'est dangereux en cas d'incendie du véhicule. Il demande un marquage du véhicule en vue d'une mise en fourrière si le véhicule ne change pas de place dans les deux semaines suivant le marquage.

Un habitant du **bâtiment les Faucons** évoque le **problème du stationnement** devant son immeuble : « *Il avait été vu sur place l'installation de plots [de bornes J11] pour éviter le stationnement anarchique gênant la giration sur le parking. Vous avez juste tracé une ligne blanche, c'est insuffisant !* »

M. Donati acquiesce et explique que la demande a bien été transmise deux fois à la Métropole.

Monsieur le Maire souhaite savoir pourquoi cela n'a pas été fait et souhaite communiquer la réponse de la Métropole à l'habitant. Monsieur le Maire propose de retourner sur place.

Action : rédiger un courrier à la Métropole à ce sujet.

M. Donati reconnaît que le nombre de places de parking est insuffisant dans le square d'Oslo et explique avoir envisagé d'en créer en rognant sur les espaces verts situés devant les Ortolans ou bien en en créant le long de la rue de Norvège. Cette deuxième solution serait moins coûteuse.

Mais plusieurs habitants répondent qu'il y a des arbres le long de la rue de Norvège et craignent que cela ne soit pas possible.

Une habitante des Pies signale la présence d'un arbre sur l'espace vert situé au-dessus des garages qui gêne sa vue et souhaiterait qu'il soit élagué.

M. Donati : « *On hésite à couper les arbres à cause du réchauffement climatique. Dans un bâtiment comme le vôtre, vous chauffez beaucoup et l'arbre vous protège en cas de canicule. De plus, un arbre restitue de l'oxygène, c'est important pour lutter contre la pollution atmosphérique. Mais vous devez aussi pouvoir voir clair dans votre appartement.* »

Monsieur le Maire : « *Ce n'est pas possible de couper l'arbre dans ce cas. Mais s'il y a des branches qui vous gênent, on peut l'élaguer.* »

Un habitant copropriétaire intervient : « *Derrière les Pies, l'ASL [la copropriété qui gère les espaces verts autour des immeubles du square d'Oslo] a bien prévu de faire élaguer cet arbre par la société sous-traitante de Batigère en charge des espaces verts du square, Idée verte.* »

Monsieur le Maire demande aux habitants s'ils ont un contact facile avec le syndic de la copropriété.

Un copropriétaire répond affirmativement.

Monsieur le Maire aborde ensuite la question de l'éclairage dans le square. Il demande à ce qu'on vérifie à qui appartient l'éclairage qui est situé devant les Linottes, car il faut que l'éclairage fonctionne. Or, cela fait un an qu'il est en panne.

Une nouvelle habitante : « *A l'Assemblée Générale des Pies [en juin 2017], nous étions cinq copropriétaires. Une personne a signalé un spot situé sur le bâtiment les Pies du côté des garages qui clignote. Le syndic de la copropriété [Quadral Property, nouvelle appellation de Batigestion] a dit que ce spot leur appartient et qu'ils veilleront à le réparer. [Au 10 octobre, cela n'a toujours pas été fait].* »

Un autre habitant signale qu'un éclairage du même style que le spot des Pies va aussi être installé contre le

bâtiment des Faucons.

Un copropriétaire des Faucons souhaite savoir à qui appartiennent les chaînes qui ont été mises devant les Faucons, car à cet endroit, il y a un potelet cassé qu'il faudrait changer.

Monsieur le Maire explique que ces chaînes ont été installées par la CUGN à la demande de la Maire Madame Nicolas, suite à une tentative de cambriolage.

M. Donati récapitule les points restant à solutionner pour améliorer le cadre de vie : demander un moloch supplémentaire à ordures ménagères pour les habitants des Linottes, résoudre le problème des places de stationnement, voir à qui appartiennent les chaînes situées devant les Faucons et remplacer le potelet manquant et réparer l'éclairage devant les Linottes.

**En conclusion**, Monsieur le Maire remercie les habitants pour la qualité des échanges. « *En tant que maire, je me dois de vous apporter des réponses à vos demandes, la mairie est en relation avec la Métropole pour solutionner ces demandes importantes pour la proximité. Nous pouvons interpellier les agents de la Métropole au sujet de l'élagage d'arbres, des molochs, de l'éclairage public, sitôt que nous savons à qui appartiennent telle ou telle parcelle de la copropriété. Je vous propose à présent de partager le verre de l'amitié.* »

| MESURES À PRENDRE ET/OU QUESTIONS A SE POSER  | SERVICE PILOTE  | ECHÉANCE ENVISAGÉE                          |
|---|---|---|
| Demander à la Métropole de vider plus fréquemment les molochs dédiés au tri sélectif car ils débordent souvent.<br>Actuellement, ils sont ramassés toutes les deux semaines : les ramasser toutes les semaines comme les molochs des ordures ménagères ?                                | Démocratie participative                                | Dès que possible                            |
| Vérifier les couvercles des molochs mis entre les Linottes et les Huppés car ils se rabattent mal.  | Direction des Déchets ménagers de la Métropole          | Dès que possible                            |
| Etudier un emplacement supplémentaire pour un moloch à ordures ménagères pour le bâtiment les Linottes.   | Direction des Déchets ménagers de la Métropole          | Décembre 2017-1 <sup>er</sup> semestre 2018 |
| Ecrire à la Métropole, pour demander l'installation d'un moloch supplémentaire à proximité de l'entrée du bâtiment des Linottes/ grand bâtiment et personnes invalides.   | Démocratie participative et relations avec la Métropole | Dès que possible                            |
| Vérifier à qui appartient la parcelle sur laquelle est l'éclairage devant les Linottes et ensuite demander sa réparation à son propriétaire.  | Démocratie participative                                | Octobre - Novembre 2017                     |
| Remettre un potelet devant les Faucons (potelet avec une chaîne).   | Métropole Service Voirie                                | Novembre 2017                               |
| Les bornes J11 demandés sur le parking situé devant les Faucons n'ont pas été installées, alors que vues sur place lors d'un atelier parking stationnement d'avril 2013 et pourtant demandées plusieurs fois à la Métropole. Ecrire à la Métropole pour appuyer cette demande ancienne. | Relations avec la Métropole                             | Novembre 2017                               |